

République Française

•••••

Révision de la liste électorale générale et des listes électorales complémentaires

•••••

Dépôt des tableaux de rectifications

•••••

Le Maire de la commune de OYRÉ informe les électeurs que les tableaux rectificatifs des listes électorales ont été déposés aujourd'hui au secrétariat de la Mairie, où ils pourront se présenter pour en prendre connaissance.

Tout citoyen omis peut réclamer son inscription de même que tout électeur de la commune peut requérir l'inscription d'un citoyen omis ou la radiation d'un individu indûment inscrit, du 10 au 20 janvier devant le juge du Tribunal d'Instance.

A OYRÉ, le 10 Janvier 2017

 Le Maire,
Géry WIBAUX
86220 Géry WIBAUX